

Préservons le silence et la beauté de nos montagnes

## HALTE à la TRANSVALQUAD Pourquoi nous sommes contre !



Avec

### Valloire Nature Et Avenir

chalet Pierre-Paul, Les Verneys, 73450 Valloire  
tél : 04 79 59 01 02 ; site Internet : <http://vnea.net>

Et

### Les associations suivantes

Vivre en Maurienne - section Valloire (VEM), rue de la cure, 73 450 Valloire  
tél : 04 79 83 30 66

La Harde, Mairie de Montricher-Albanne, 73 870 Montricher-Albanne  
Tél : 04 79 59 51 98 ; site Internet : <http://laharde.free.fr>

Agir pour l'Environnement, 97 rue Pelleport, 75 020 Paris  
tél : 01 40 31 02 99 ; site Internet : <http://agirpourlenvironnement.org>

Caf Savoie, 176 Faubourg Maché, 73 000 Chambéry  
tél : 04 79 68 20 77 ; site Internet : <http://club.ohceo.com/cafchambery>

Frapna Savoie, 26 passage Charlety, 73 000 Chambéry  
tel : 04 79 85 31 79 courriel : [frapna-savoie@wanadoo.fr](mailto:frapna-savoie@wanadoo.fr)

Mountain Wilderness France, 5 place Bir-Hakeim, 38 000 Grenoble  
tél : 04 76 01 89 08 ; site Internet : <http://france.mountainwilderness.org>

Paysages de France, 5 place Bir Hakeim, 38 000 Grenoble  
tél : 04 76 03 23 75 ; site Internet : <http://paysagesdefrance.free.fr>

## Transvalquad , pourquoi nous sommes contre !

- Les motifs de notre opposition à la Transvalquad sont de tous ordres : écologiques, économiques, pédagogiques et éthiques.
  1. Il s'agit ni plus ni moins qu'une opération de promotion commerciale d'engins de loisirs motorisés. Pour preuve la tarification des accès aux espaces qui dépasse les 150 euros (sans parler des nombreuses autres participations) et bien sûr la vente sonnante et trébuchante d'engins dans le cadre du Mondial du Quad .
  2. Son déroulement est **incompatible** avec l'aspiration au calme, au silence des montagnards, dans le respect, impératif, de notre environnement naturel.
  3. Il induit de **réelles dégradations physiques de l'environnement** : décaissement, érosions accélérées, saccage de la végétation, pollution des torrents, et aussi des perturbations moins immédiatement perceptibles mais tout aussi réelles sur la faune locale. Le massif du Crey du Quart, autrefois si sauvage, est aujourd'hui le lieu de tous les défoulements "quadesques" . Il n'aura bientôt plus rien à envier à une gigantesque carrière.
  4. Au-delà de l'évènement lui-même, la publicité et la médiatisation de la manifestation font croire aux participants comme au grand public et notamment aux plus jeunes qu'il est tout à fait normal de sillonner la montagne avec de tels engins. Il en résulte une banalisation de leur usage dont sont **victimes tous ceux qui cherchent en montagne le calme, le silence** et un contact régénérateur avec la nature, loin des nuisances citadines.
  5. A qui fera-t-on croire que l'acquéreur d'un quad ou de tout autre engin motorisé de loisirs se contentera de le laisser au garage sitôt la « fête » terminée, dans l'attente vertueuse de l'édition suivante ? Soyons-en certains : ces engins, une fois vendus, seront légalement ou illégalement « amortis » par leurs propriétaires.

6. A l'heure où se confirme la perspective de graves dérèglements climatiques engendrés par une consommation excessive des ressources fossiles, ces pratiques voraces en carburant participent, à leur échelle, à la **production de gaz à effet de serre et au gaspillage énergétique ambiant**. On peut d'autre part s'interroger sur la cohérence des autorités qui autorisent ces débordements alors qu'à moins de 100 kilomètres de là, à vol d'oiseau, et à la même époque, Grenoble et Chambéry sont régulièrement confrontés à des pics de pollution atmosphérique et à des mesures drastiques de limitation de vitesse.
7. Nos contradicteurs nous répètent à l'envi *«Oui mais la montagne appartient à tout le monde. Chaque activité doit trouver sa place»*. Cette affirmation péremptoire de "tout à tous" est un leurre et une tromperie, toujours invoquée par les agresseurs pour imposer leur « loi » aux agressés. La loi, elle, est sans ambiguïté : **le droit de ne pas être agressé prévaut sur la liberté d'agresser**. En empruntant les voies ouvertes à la circulation publique, les motoristes ont déjà libre accès à 90% du territoire national. Est-il normal de leur concéder davantage ?
8. Quant au volet « économique », - "il faut bien vivre"-, nous nous contentons ici d'affirmer que Valloire a plus à perdre qu'à gagner de toutes ces compromissions. Qui peut croire que la saison d'été dépend d'un événement de cinq jours, par ailleurs contre productif par bien des aspects ? Il existe d'autres alternatives, comme par exemple de développer un autre événementiel de qualité en remplacement. Nous dénonçons dans cet argument l'appropriation du patrimoine de la station par quelques uns sous le couvert du bien commun.

**Respectons la montagne et ses habitants !**

□ Quoi de neuf cette année ?

➤ *Tous les ans, de concert, autorités préfectorales, élus et organisateurs reconnaissent, la main sur le cœur, la nécessité de mieux cadrer cette manifestation, en nombre, en lieux, en sécurité et en durée.*

Bilan cette année :

- Le parc des quads est déplacé à l'arrivée du télécabine de la Brive sur le Crey du Quart au lieu du hameau des Verneys.
- Les randonnées s'étalent sur 5 jours au lieu de 4
- Le salon s'agrandit de plus de 1 500 m<sup>2</sup> pour plus d'exposants.
- L'espace de randonnée va couvrir un territoire plus vaste.
- La commune a accordé une subvention de 36000€ soit environ 30€ par habitant sans parler des aides en nature.

Est-ce assez dire le crédit que les citoyens peuvent accorder à de telles déclarations d'intention quand l'argent mène la danse ? ...

➤ *Cette année, les mêmes personnes se sont données comme ligne de conduite de respecter les grands principes de l'environnement !*

Ceci dit, Il n'a pas été dévoilé ce que cela voulait dire précisément... et de notre côté, nous nous interrogeons sur la possibilité de concilier "quad en espace naturel" et environnement. Nous invitons nos concitoyens à une utile vigilance et à nous signaler tout dérive.

➤ *Valmeinier : L'association des propriétaires a fait savoir que ses adhérents interdiraient tout passage d'engins motorisés sur leurs propriétés.* Le conseil municipal a pris acte de cette volonté et a rejeté la demande de passage de la Transvalquad. La commune n'est donc plus impliquée publiquement dans l'organisation de la course. Espérons que cette décision fera des émules...

□ Que pouvons-nous faire: Si vous pensez- comme nous, nous vous invitons à nous rejoindre au sein d'une des associations signataires de ce texte. Si vous êtes quaders, nous vous invitons à revenir sur la région, mais bien sûr, sans vos quads.

**Quads Partout, Silence Nulle Part !**